

L'accélération du programme japonais de défense antimissile

Bruno Gruselle
Chargé de recherche
(25 janvier 2007)

L'essai nord-coréen d'un missile Taepodong-2, le 4 juillet 2006, aura eu au moins une conséquence immédiate : accélérer le déploiement de moyens de défense antimissiles au Japon et la coopération entre Tokyo et Washington en la matière. Ainsi, les Etats-Unis procédaient dès le mois d'août au déploiement, au sein de la VII^{ème} flotte, du premier croiseur *Aegis*, équipé d'intercepteurs Standard Missile-3¹ – l'USS Shiloh –, ainsi qu'à l'envoi sur la base de Kadena, à Okinawa, d'un régiment de *Patriot Advanced Capabilities-3* (PAC-3)². En parallèle, Tokyo annonçait le lancement de son 6^{ème} destroyer de classe Kongo (*Aegis*)³ ainsi que l'accélération de son programme d'acquisition de systèmes PAC-3⁴.

En procédant, en octobre 2006, à un essai nucléaire, Pyongyang n'a fait que confirmer aux yeux des responsables japonais la nécessité de disposer au plus vite – en tout cas avant 2010 – de moyens capables d'assurer la protection de l'archipel. On peut au reste considérer que cet événement a également renforcé la volonté de Tokyo d'intégrer davantage son système dans celui des Etats-Unis.

Enfin, l'évolution de la situation politique à Tokyo et à Washington ne paraît pas avoir remis ou devoir remettre en cause la coopération sur la défense antimissile. Même si les Démocrates souhaitent remettre le programme américain « sous contrôle », aucun n'a jusqu'ici critiqué la participation américaine au système de défense antimissile japonais. Du côté japonais, la nomination de Shinzo Abe à la tête du gouvernement a d'ores et déjà conduit à la réforme du concept de défense japonais, engagée

¹ « First Aegis Cruiser Arrives in Japan », Reuters, August 29, 2006.

² « U.S. in Final Stages of Installing Missile Defense System in Japan », AFP, October 3rd, 2006.

³ « Japan Launches Sixth Aegis Warship Amid North Korea Fears », AFP, August 31st, 2006.

⁴ « Possible Sale of Patriot Advanced Capability-3 Missiles to Japan », US Defense Security Cooperation Agency, October 3rd, 2006.

par son prédécesseur. Si la transformation de l'Agence d'autodéfense en ministère a constitué le point d'orgue de cette évolution, une réflexion plus discrète s'est engagée sur la possibilité d'utiliser les moyens de défense antimissiles japonais au profit de l'allié américain⁵.

Vers l'adoption d'une logique opérationnelle de rupture

Jusqu'au tir nord-coréen d'un engin balistique le 4 juillet 2006, Tokyo avait envisagé un déploiement progressif de sa capacité antimissile, avec pour objectif final de disposer d'un système complet à partir de 2011.

Même si les premiers systèmes PAC-3 devaient être disponibles à partir de 2007⁶, leur nombre tout comme leur déploiement autour de Tokyo avaient avant tout une valeur symbolique. De fait, le système embryonnaire prévu alors ne s'appuyait sur aucun système d'alerte national, celui-ci devant voir le jour aux alentours de 2010. En outre, l'absence de moyens de défense exoatmosphériques avant cette échéance rendait assez peu plausible l'hypothèse pour Tokyo, de disposer d'une capacité opérationnelle de défense de son territoire.

Pour y parvenir, Tokyo aurait dû accepter de s'en remettre au déploiement de moyens américains avec comme corollaire la nécessité de définir la nature et l'organisation du lien opérationnel entre ses futurs systèmes et ceux que les Etats-Unis dépêcheraient sur place. Or, en l'absence d'un commandement unique et du fait de l'impossibilité pour le Japon, réaffirmée en 2003, d'employer ses capacités de défense au profit d'un allié, cette démarche aurait pris des années⁷. Elle avait toutefois été engagée par l'administration Koizumi en 2005, en particulier au travers de l'assouplissement des futures conditions d'engagement des moyens antimissiles⁸.

L'essai du Taepodong-2 a changé la donne et précipité l'intégration nippo-américaine dans le domaine de la défense antimissile. Outre les déploiements déjà évoqués⁹, qui donnent à l'archipel et aux forces américaines qui y sont pré-positionnées un niveau de défense équivalent à celui du territoire des Etats-Unis, Tokyo semble également considérer la possibilité de lever la restriction d'emploi pour les systèmes qu'il envisage de déployer. Une telle décision permettrait dans un premier temps de renforcer les possibilités de partager les données d'alerte obtenues par les différents capteurs des deux pays¹⁰, ouvrant la voie à une intégration plus importante des deux systèmes. Ainsi, Tokyo pourrait finalement accéder à la proposition américaine de déployer au nord de l'archipel des radars

⁵ « Japan May Review Ban on Using Missile Defense System to Aid Allies », AP, October 11th, 2006,

<http://mdn.mainichi-sn.co.jp/national/news/20061120p2a00m0na019000c.html>.

⁶ Bruno Gruselle, « Développement et rôle des défenses antimissiles en Asie », Recherches et Documents, FRS, 2 juin 2006, p. 8.

⁷ Ibid, p. 20.

⁸ Ibid, p. 20.

⁹ Qui seront sous peu complétés par la mise en place d'une capacité d'alerte au sol.

¹⁰ « Japan, US Step Up Work On Missile Shield », AFP, October 20th, 2006.

d'alerte et de trajectographie¹¹. De plus, le centre de commandement commun, dont l'implantation est prévue à Yokota depuis 2005¹², pourrait permettre la mutualisation des moyens des deux pays – y compris par l'élaboration de règles d'engagement communes –, améliorant substantiellement le niveau de protection de la population japonaise. En effet, la fusion des chaînes de commandement permettrait d'éviter des conflits lors des engagements et la rationalisation de l'utilisation des ressources en intercepteurs.

L'accélération des déploiements nippons et américains

Pour accompagner la rupture opérationnelle qui semble devoir avoir lieu, l'accélération des programmes japonais est d'ores et déjà envisagée. Elle sera rendue possible par une augmentation spectaculaire du budget consacré à l'acquisition. Dès septembre 2006, l'Agence de défense a demandé une augmentation de budget de plus de 50 % pour 2007 – pour un budget total de 219 milliards de Yen (1,86 milliard de dollars) – afin de permettre notamment l'acquisition sur étagère d'un plus grand nombre de systèmes américains¹³.

Cette augmentation pourrait en particulier permettre de financer l'achat sur étagère de 80 intercepteurs PAC-3 en 2007, au lieu des 16 unités initialement prévues¹⁴, soit une batterie complète à 3 lanceurs¹⁵. Elle devrait également être employée à la construction de radars destinés à détecter le tir d'un missile depuis le continent. Mais surtout, d'accélérer l'équipement des destroyers Kongo avec le système *Aegis* et de financer le déploiement du croiseur américain USS Shiloh, qui dispose déjà de cette capacité¹⁶.

Le Japon devrait donc bénéficier dès 2007 d'une protection limitée de son territoire, rendant possible en théorie de répondre au tir de quelques missiles depuis la péninsule coréenne¹⁷. *A priori*, Tokyo et les bases américaines d'Okinawa disposeraient d'un niveau plus important de protection du fait du déploiement local de systèmes PAC-3. Toutefois, pour garantir cette protection, l'USS Shiloh devrait être maintenu à proximité des côtes japonaises. On notera toutefois que, même si ce bâtiment procure aux Etats-Unis, du fait de sa mobilité, la possibilité de défendre le cas échéant un autre allié régional, son caractère unique neutralise cet avantage. En définitive, il est peu probable que Washington en profite systématiquement tant ce bâtiment revêt un rôle crucial pour la protection des forces américaines au Japon.

¹¹ « US Asks To Install Anti-Missile Radar in Japan: Report », AFP, December 27th, 2006.

¹² Bruno Gruselle, « Le Japon engagé dans la défense antimissiles », Notes de la FRS, 3 avril 2006, p. 9.

¹³ « Japan Eyes Sharp Rise In Missile Defense Budget », AFP, August 29th, 2006.

¹⁴ Bruno Gruselle, « Développement et rôle des défenses antimissiles en Asie », op. cit., p. 8.

¹⁵ Bruno Gruselle, « Le Japon engagé dans la défense antimissiles », op. cit., p. 2.

¹⁶ « Japan Eyes Sharp Rise In Missile Defense Budget », op. cit.

¹⁷ Bruno Gruselle, « Développement et rôle des défenses antimissiles en Asie », op. cit., p. 21.

Techniquement, le programme japonais dépendra de l'assistance américaine. Outre le fait que les systèmes seront co-développés – une partie sera même produite sous licence par des entreprises japonaises¹⁸ – leur maintenance pourrait s'effectuer au sein d'unités communes. Ainsi, Washington et Tokyo envisageraient d'implanter une telle structure à Sasebo au sud du Japon¹⁹. Le degré de mise en commun des capacités de maintenance sera en tout état de cause représentatif du niveau d'intégration consenti par les responsables japonais.

Conséquences de l'évolution du programme japonais de défense antimissile

Si l'objectif déclaré du programme japonais, qui constitue également le moteur de l'accélération actuelle, est le développement des capacités balistiques de la Corée du Nord, tout porte à croire que le système de défense antimissile pourra à terme constituer un moyen de protéger l'archipel contre d'autres menaces régionales, au premier rang desquelles celles que fait peser l'arsenal chinois, mais également compléter les capacités américaines dans la région.

Ainsi, le déploiement de quatre destroyers équipés de systèmes *Aegis*/SM-3, prévu en 2010, devrait permettre au Japon de disposer en permanence de deux navires – les deux autres étant en maintenance –, dont un pourrait être dépêché pour des opérations extérieures. On notera à ce propos que si Tokyo dispose de six navires de ce type – ce qui semble au moins être envisagé par les autorités nippones²⁰ – il pourra se passer d'au moins un navire voire deux tout en maintenant un degré satisfaisant de protection du territoire.

En définitive, les décisions du Japon en matière de déploiement et d'intégration de son système avec celui des Etats-Unis, tout comme la levée possible des restrictions d'utilisation qui pèsent encore sur celui-ci, sont susceptibles d'avoir d'importantes répercussions au niveau régional. En effet, si une partie de la flotte des navires *Aegis* devenait ainsi projetable, elle pourrait venir renforcer un éventuel dispositif américain destiné à protéger Taiwan dans le cas d'un conflit avec Pékin, remettant en cause toute stratégie chinoise de reconquête de l'île basée sur l'emploi massif de missiles balistiques.

Avec le tir d'une arme antisatellite contre un de ses satellites météorologiques le 11 janvier 2007, Pékin semble toutefois avoir démontré sa compétence technique dans le domaine des missiles²¹. En effet, si les informations recueillies *a posteriori* confirment une destruction du

¹⁸ Bruno Gruselle, « Le Japon engagé dans la défense antimissiles », op. cit., p. 2.

¹⁹ « US and Japan Plan New SM-3 Maintenance Base », December 6th, 2006, Kyodo News.

²⁰ « Japan Launches Sixth Aegis Warship Amid North Korea Fears », AFP, August 31st, 2006.

²¹ Craig Covault, « Chinese Test Anti-Satellite Weapon », *Aviation Week & Space Technology*, January 17th, 2007.

satellite par impact direct²², les Chinois seront parvenus à toucher et détruire dans l'Espace un objet défilant à 7 km/s. La mise en œuvre d'un tel rendez-vous spatial traduit – outre la capacité à prédire la position exacte du corps visé – un niveau de maîtrise en matière de guidage et de pilotage qui semblait jusqu'alors n'être l'apanage que de quelques pays occidentaux. En effet, le concept d'impact direct – « *hit-to-kill* » – est celui qui est employé pour les systèmes de défense antimissile américains et requiert des moyens de guidage et de pilotage extrêmement précis pour fonctionner²³. De fait, si les données actuellement disponibles devaient être confirmées, cet essai viendrait confirmer les craintes des États-Unis de voir Pékin disposer de capacités visant à leur interdire, en cas de conflit, l'utilisation de leurs moyens d'observation et d'alerte spatiaux. La Chine pourrait ainsi, en théorie, dégrader l'efficacité de la défense antimissile en neutralisant les moyens d'alerte spatiaux.

Une éventuelle fusion des capacités japonaises et de la composante pacifique du système américain pourrait également servir de modèle à de futures coopérations antimissiles et devenir l'embryon d'une défense globale contre les missiles balistiques. Les discussions qui ont lieu entre Washington et certains pays de l'ex-bloc soviétique pour l'implantation de capacités antibalistiques²⁴ pourraient d'ailleurs préfigurer l'apparition d'extensions régionales du système américain qui, tout en fournissant un certain degré de protection aux alliés concernés, renforcerait l'efficacité d'ensemble de la défense antimissile américaine. Il reste à savoir comment les futurs moyens de l'Alliance atlantique s'insèreraient dans un réseau caractérisé par une forte intégration avec celui des États-Unis.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

²² En revanche, une destruction par la détonation d'une charge co-orbitale s'avère beaucoup moins complexe à réaliser.

²³ On notera toutefois que dans le cas présent, il s'agit d'un tir contre une cible dont la trajectoire est bien connue et qui s'avère donc coopérative, ce qui ne serait pas le cas contre un missile balistique ou le corps de rentrée d'un tel missile.

²⁴ « US Requests Official Talks Over Czech Anti-Missile Installation », AFP, January 22nd, 2007.